une autre économie est possible...

les Paniers Marseillais

Contrat d'engagement « Agneau »
saison 2011/2012

entre l'adhérent des paniers marseillais
et
Dominique et Véronique Hézard ainsi que Vincent Bondil, éleveurs dans le Parc Régional du Verdon

Panier de : ….....

Dominique et Véronique Hézard et Vincent Bondil s'engagent à fournir à l'adhérent et sur sa demande, les caissettes de viande issues de l'agriculture Biologique et à les livrer sur Marseille tous les trois mois durant la saison (novembre 2011-octobre 2012)

Je soussigné **Nom :**.....…..... **Prénom :**.....
Email:..... **Téléphone:**….....

m'engage à prendre au moins un demi agneau (entre 6 et 10 kg) entre novembre 2011 et octobre 2012 pour un prix de 15 euros/kg.

Je verse une caution de 50 euros à l'ordre de Hézard ou Bondil (paiement à la livraison)

Dominique et Véronique Hézard et Vincent Bondil proposent en plus :

- foie : 7 euros pièce (entre 500 et 700 gr)
- coeur : 3 euros pièce
- rognon : 1 euro pièce
- cervelle : 3 euros pièce
- tripe : 2 euros pièce
- langue : 2 euros pièce
- pied : 0,5 euro pièce
- amourette (rognon blanc,testicule) : 4 euros pièce

Tous les produits sont certifiés Bio par Ecocert (Bondil) ou par Qualité France (Hézard) .

Les livraisons auront lieu le samedi de 10h à 11h30 au bureau des paniers marseillais, situé dans l'immeuble du garde meuble PRADAL, au 555 rue Saint Pierre, à la fin du cimetière St Pierre, en direction de la Pomme. Les adhérents viennent chercher leurs produits sur place.
La première livraison aura lieu le samedi 19 novembre, puis le 7 avril, le 23 juin et le 13 octobre.

Date :.....
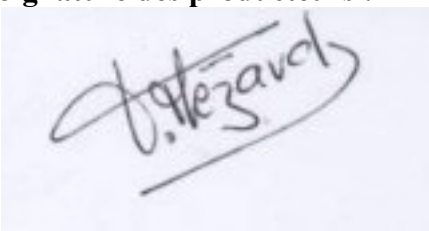
Signature des producteurs : **Signature de l'adhérent :**